

## Colloque international sur les associations locales entre agriculteurs et consommateurs

Aubagne, les 26 et 27 février 2004

Pierre Alphanféry

INRA, unité MONA, 65 bd de Brandebourg, 94200 Ivry  
*alphanfe@ivry.inra.fr*

On assiste depuis 3 ans au développement, particulièrement dans la région PACA, de formes d'associations entre agriculteurs et consommateurs qui ont pris le nom d'AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Ces associations concernent particulièrement les espaces péri-urbains où l'agriculture disparaît rapidement. Dans ce contexte, l'invention des AMAP témoigne autant d'une aspiration à consommer des produits alimentaires en toute confiance que d'une volonté d'habitants à intervenir dans l'évolution de leur cadre de vie. Du côté de producteurs placés dans des conditions souvent difficiles, ce phénomène social témoigne de la recherche de solutions fondées sur des pratiques qui se trouvent être à la fois nouvelles et traditionnelles.

Le colloque d'Aubagne a réuni environ 400 participants (consommateurs, agriculteurs, membres d'associations, etc.) venant d'une vingtaine de pays débattre et témoigner de leurs expériences.

### 1. Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une association pour le maintien de l'agriculture paysanne est un partenariat fondé sur un engagement mutuel entre un groupe de consommateurs (une vingtaine au minimum) et une exploitation.

Les consommateurs s'engagent à acheter à l'avance<sup>1</sup>, pendant une saison de six mois, une part de la production, partageant ainsi les risques dus aux aléas climatiques. Les prix sont fixés conjointement avec l'exploitant, de manière à couvrir ses coûts de production<sup>2</sup>. Celui-ci s'engage en contrepartie à proposer une grande diversité de produits fraîchement récoltés, à privilégier les variétés et savoir-faire locaux et à suivre des méthodes « respectant l'environnement ».

Selon les termes employés par Alliance<sup>3</sup> Provence-Alpes-Côte d'Azur (*www.alliancepec.org*), organisatrice du colloque international, une AMAP est une association fondée sur l'engagement, la confiance, la transparence des méthodes de production et de distribution, la solidarité, la proximité et l'équité. Non seulement les consommateurs s'engagent financièrement, mais ils participent à la vie de la structure (distribution, communication, secrétariat, animation...). Quant aux producteurs, ils doivent fournir des produits de qualité (fruits et légumes le plus souvent, mais aussi produits de l'élevage ou de l'apiculture). Ils doivent aussi s'investir dans la vie du groupe (rôle pédagogique, animation...) et assurer une information sur leur exploitation (situation économique, origine des produits fournis, méthodes de production utilisées).

---

<sup>1</sup> Les paniers peuvent évidemment être payés en plusieurs fois. Les chèques sont remis à l'avance au trésorier qui les débite selon un rythme convenu.

<sup>2</sup> Selon les éléments fournis par le site des AMAP géré par Alliance PACA, ces prix sont de 10% inférieurs à ceux de produits identiques achetés sur un marché en hiver et de 25% inférieurs en été.

<sup>3</sup> Alliance Paysans-Écologistes-Consommateurs (PEC) est une coordination de diverses associations et syndicats qui affiche pour objectifs de « promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, des territoires et des hommes et de favoriser le développement de productions de qualité reflétant la diversité des terroirs et des savoir-faire. »

Les AMAP permettent aux producteurs de bénéficier d'une sécurité financière appréciable leur assurant une meilleure maîtrise du fonctionnement de leur exploitation, tout en nouant des liens avec un voisinage plus ou moins étendu. La commercialisation de proximité permet aussi de limiter les frais de transport, de distribution et d'emballage, par rapport à ce qui se pratique dans les grandes surfaces. Une fois par semaine, la récolte fraîchement ramassée est ainsi partagée sur le lieu de production, ou sur un site spécifique (magasin, local associatif...). Chacun peut alors récupérer son « panier ». Pour les consommateurs, outre les produits de qualité dont ils disposent à des prix attractifs, la dimension sociale de l'échange est importante par la convivialité qui règne entre les membres de l'association, les animations, les échanges de recettes de cuisine,...

Les liens qui se créent avec le producteur (visites, discussions sur les modes de production, participation aux travaux de la ferme, organisation de fêtes ou de réunions...) contribuent à construire une relation de confiance. Le colloque d'Aubagne a montré que cette dernière était essentielle dans le fonctionnement des AMAP aussi bien en France que dans les expériences pratiquées dans d'autres pays.

En la matière, le Japon a joué un rôle de pionnier. Au début des années 1970, y sont nés les premiers Teikei, terme qui peut se traduire par « la nourriture avec le visage du fermier dessus ». Ces structures ont été créées par des femmes, inquiètes du taux de pesticide contenu par les aliments, qui imaginèrent une forme d'échange avec un fermier local proche de celle pratiquée aujourd'hui par les AMAP en France<sup>4</sup>. À la même époque, en Suisse, des fermes communautaires nommées *food guilds* (association alimentaire) ont développé leur propre partenariat avec les consommateurs en leur fournissant chaque semaine des produits frais (légumes, lait, œufs et fromages). Un peu plus tard en 1978, se sont créés dans le même pays les Jardins de Cocagne, sortes de coopératives alimentaires.

De Suisse, l'information est passée aux États-Unis dans lesquels l'association d'agriculteurs et de consommateurs s'est développée dans tout le pays : on y compte actuellement plus 1 000 CSA (*Community Supported Agriculture*). Ce type d'association s'est installé au Canada, impulsé, depuis 1995, par l'ONG Équiterre : on trouve maintenant environ 80 fermes fonctionnant en ASC (agriculture soutenue par la communauté). De telles structures existent aussi en Angleterre (animées par Soil Association), au Danemark, en Allemagne, en Italie, en Hongrie...).

## 2. Production d'aliments, liens de confiance et projet local

En France, la première AMAP a été créée en 2001 par un groupe de consommateurs d'Aubagne (commune des Bouches-du-Rhône sur laquelle s'est tenu le colloque) et un producteur de fruits et légumes. À la recherche de produits de qualité, les fondateurs étaient aussi préoccupés par la disparition de l'agriculture locale dans un espace en voie d'urbanisation rapide. Mais chaque AMAP a une histoire particulière liée à sa situation géographique et aux conceptions des gens qu'elle mobilise.

Une partie sans doute minoritaire des agriculteurs concernés, issue de systèmes de production productivistes, trouvent dans ces associations une possibilité de reconversion. La majorité des producteurs appartiennent à la nébuleuse d'une agriculture ayant déjà pris ses distances avec les modèles de développement intensifs. Tous définissent leurs méthodes de production en s'inspirant des normes de l'agriculture biologique ou de celles de la charte de l'agriculture paysanne promue par l'Alliance.

---

4 Ces informations sont issues d'un dépliant édité par Alliance PACA intitulé « Le réseau des AMAP » (non daté).

Au-delà de la diversité de leur histoire et de leurs choix, les débats du colloque ont fait apparaître combien les AMAP relèvent de ce que l'on appelle la sphère de l'économie solidaire, dont la caractéristique est de réinsérer l'activité économique dans des liens sociaux de proximité. L'économie solidaire, écrit Jean-Paul Maréchal, concerne « les pratiques socio-économiques dont la finalité n'est pas la maximisation du profit mais la réponse à des besoins tant sociaux qu'environnementaux non ou mal satisfaits par le marché ou la puissance publique »<sup>5</sup>. En se démarquant des pratiques liées à la Politique agricole commune comme des circuits commerciaux attachés à la grande distribution, les AMAP occupent une place particulière ; leurs activités combinent en effet des registres marchands et non marchands ainsi que des formes diverses de pratiques de réciprocité. En somme, cette économie solidaire et associative suppose l'existence de liens de confiance fondée sur la proximité territoriale et un engagement durable.

Elle suscite aussi des espaces de débat sur des questions qui concernent l'environnement et l'aménagement du territoire. Dans certains cas, par exemple, les AMAP portent des projets d'installation d'agriculteurs ou font pression sur les communes pour maintenir des zones consacrées à l'agriculture. Ce faisant, les collectifs que constituent les AMAP contribuent à créer des formes de démocratie participative, ont affirmé plusieurs intervenants au colloque d'Aubagne.

L'accent ainsi mis sur le caractère localisé de l'action des AMAP n'empêche pas leur inscription dans de nombreux réseaux d'échange régionaux, français, européens et planétaires. Comme les exploitants du Réseau d'agriculture durable (RAD) décrits par Estelle Deléage, les AMAP couvrent un champ de préoccupations qui vont « de la parcelle à la planète »<sup>6</sup>.

Il existe aujourd'hui en France environ 80 AMAP constituées ou en cours de formation ; elles se concentrent particulièrement dans le Sud de la France où la Région pionnière de PACA reste le cœur du mouvement. La localisation de la plus grande partie d'entre elles montre que ces collectifs correspondent davantage à des besoins exprimés au sein d'espaces périurbains que dans les zones rurales. L'explication de cette répartition géographique tient sans doute au fait que, dans ces dernières, l'agriculture est moins menacée dans l'immédiat et que de nombreux liens informels unissant producteurs et consommateurs persistent encore ■

Pour en savoir plus, l'Alliance Paysans - Écologistes - Consommateurs publie *Initier des contrats locaux*, un « guide pratique pour que les agriculteurs et les consommateurs s'engagent ». Après avoir rappelé ce que sont les contrats locaux (« nouvelles formes de partenariat entre agriculteurs et consommateurs ») et leurs enjeux, ce guide donne le mode d'emploi de la création et de l'animation de ces contrats, accompagné de reportages et de témoignages français et étrangers. Alliance Paysans - écologistes - Consommateurs, 40 rue de Malte, 75011 Paris.

---

5 Jean-Paul Maréchal, 2000. *Humaniser l'économie*. Desclée de Brouwer, Paris, p. 173.

6 Estelle Deléage, 2004. *Paysans, de la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du réseau d'agriculture durable*. Syllepse, Paris, 246 p.